



Célestin Djamen rame de nouveau à contre courant des actions de son parti.

Le secrétaire national aux droits de l'homme du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) reste campé sur ses positions. Ce cadre du MRC ne voit véritablement pas le bien fondé de passer par un ministre pour remettre un don aux camerounais.

En effet, le ministre de Santé Publique, le Dr Manaouda Malachie, a refusé de réceptionner le jeudi 30 avril 2020 le don personnel de Maurice Kamto, transporté par une délégation pour le compte de l'Opération « **Survie-Cameroun** ».

Commentant cette actualité sur **ABK** radio ce matin, l'ancien conseiller municipal à la mairie de Douala 1er, a une fois de plus soutenu la position qu'il a déjà prise sur les réseaux sociaux. « **Je ne vois pas en quoi l'opération « Suivie Cameroun » était obligée d'aller voir le Minsanté pour une distribution de don** », a reformulé de nouveau Célestin Djamen.

L'homme politique sur la matinale de cette radio qui émet depuis Douala, la capitale économique, a proposé à son parti de foncer tout droit dans les rues, ou dans les centres de santé avec le don. Et en 15 minutes seulement tout ce don serait distribué. « **Pas besoin de passer par un ministre pour faire un don à un hôpital ou aux populations, ça n'a vraiment pas de sens** », a fulminé Djamen.

Par ailleurs, Célestin Djamen a précisé dans son argumentaire, ceci pour tordre le cou à une rumeur qui l'a annoncé dans le RDPC, qu'un militant qui porte la critique n'est pas forcément un militant anti-parti.

C'est la 13ème démission du MRC qu'on m'attribue. Ils m'ont d'abord envoyé au RDPC, au SDF... On ne peut pas me faire de reproches, je n'ai pas quitté ce camp pour rejoindre le camp d'en face. Mais j'ai effectivement eu des propositions», a déclaré Djamen.

Il a donc rappelé qu'il reste et demeure dans le MRC, même avec le sentiment qu'il n'est pas écouté au sein de cette formation politique. Il a indiqué surtout qu'il ne baissera pas les mains, et qu'il continuera de formuler les propositions pour le bien du parti.

Au sujet de l'initiative « **Suivie Cameroun** », en elle-même, l'ancien militant du SDF soutient que le MRC fait simplement face à un procès en sorcellerie. « **Suivie Cameroun** » n'est pas une association comme le prétend le Ministre de l'Administration Territoriale, et par conséquent, ne saurait être légale ou illégale.

Une association, explique Dajmen, doit avoir des statuts, un président, un secrétaire..., or pour le cas d'espèce, on a une seule personne (Penda Ekoka) qui coordonne l'initiative.
